MATERIEL SCENIQUE

Utilisation : Restituez le matériel comme on vous le livre sous peine de le faire au retour.
Les lois, décrets et normes en vigueur doivent être respectées pour toute installation.
Les chargements, montage et démontage doivent être obligatoirement réalisés par du personnel compétent dûment habilité.
L'ensemble des structures scéniques se monte sur un sol plat et stabilisé.
Il est interdit de surcharger ces divers éléments.
Lors de votre commande précisez :
Le lieu du montage, extérieur ou intérieur,
Les accès de livraison,
La nature du sol sur lequel sera montée la scène (asphalte, pelouse, pavés, plancher...),
La planéité du sol (- 2 % de pente).
Fournir un plan à l'échelle du site avec positionnement de la scène.
Structure aluminium et levage :
Le montage et l'installation des structures porteuses sont sous la responsabilité du monteur-installateur. Par conséquent, ce type de matériel doit obligatoirement être mis en place par un technicien compétent.
Les praticables s'utilisent exclusivement en intérieur.
Il est interdit de clouer, visser ou peindre les plateaux.

STRUCTURE ALUMINIUM ET LEVAGE	Prix net / Jour / Euros	valeur de remplacement
structure triangulée 400 Stacco à goupille (longueur de 2m) (le m linéaire)	5,00 €	212,00 €
structure carrée 290 mm Eurotruss FD34 (longueur 2 m /1,50m /1,00m)(le m linéaire)	8,00 €	152,00 €
angle 4 directions eurotruss FD34	5,00 €	420,00 €
angle 5 directions eurotruss FD34	5,00 €	527,00 €
platine de sol FD34 / (diam : 1,00 m-99kg)	5,00 €	588,00 €
pied à treuil parapluie MT400 CMU : 80Kg / Ht 4,00m / embase 1,50m*1,50m	8,00 €	595,00 €
pied à treuil TE 04 / TE 03 CMU : 100kg / Ht 3,60m / embase 1,50m*1,50m	8,00 €	595,00 €
pied à treuil Work LW 265 CMU : 220Kg / Ht 6,50 m / embase 2,50 m*2,50m	20,00 €	1 390,00 €

ACCESSOIRES LEVAGE

tête de pied TM400 pour structure FD34	1,00 €	70,00 €
tête de pied TM400 en T (6 projecteurs)	1,00 €	50,00 €
tête de pied TE04 pour structure FD34 - Stacco 400	1,00 €	65,00 €
tête de pied TE04 pour tube aluminium diam. 49,9mm	1,00 €	50,00 €
tête de pieds Works 265 pour structure FD34	1,00 €	58,00 €
tête de pieds Works 265 pour tube aluminium diam. 49,9mm	1,00 €	50,00 €
tubes aluminium L: 3m diam. 49,9mm (6 projecteurs)	2,00 €	46,00 €

PRATICABLE - SCENE

praticables d'intérieur 2,00m * 1,00m Ht réglable de 20cm - Ht max: 1,00m	6,00 €	405,00 €
gardes corps pour praticables (le m linéaire)	1,00 €	55,00 €
escaliers de 4 marches maxi (la marche)	1,00 €	415,00 €
mains courantes escalier 4 marches	1,00 €	220,00 €
modules de scène (min 6 m²) Ht max:0,90m CMU 290Kg/m²	18,00 €	706,00 €

RIDEAUX - TAPIS DE DANSE - LUMIERE

Utilisation :
Restituez le matériel comme on vous le livre sous peine de le faire au retour.
Les lois décrets et normes en vigueur doivent être respectées pour toute installation.
Les chargements, montage et démontage doivent être obligatoirement réalisés par du personnel compétent dûment habilité.
Toute installation électrique provisoire devra être réalisée **par un technicien compétent et dûment habilité.** Elle devra être contrôlée par un organisme agréé.
Toute installation doit impérativement comporter une protection générale par différentiel en amont du montage.
Tous nos pupitres sont livrés avec leur câble de télécommande.
Tous nos gradateurs sont livrés avec leur câble d'alimentation au format P17 Legrand.
Tous nos projecteurs sont livrés avec crochet, élingue de sécurité et porte filtre.
Les sections de câbles de puissance sont données en fonction d'une puissance précisés en Ampères, au-delà de ces distances nous consulter. Sur les armoires toutes les connectiques entrées et sorties sont au format P17 Legrand.
Testez toujours votre installation: en tétraphasé, le neutre à son importance, avant de mettre sous tension mesurer avec un voltmètre les tensions à savoir : 380V entre phase, 220V entre phase et neutre ainsi qu'entre phase et terre. Les poursuites, les lumières noires, ne se graduent pas. Branchez ces sources en direct sur le secteur et non pas sur les gradateurs.
Lors de votre commande précisez :
La longueur du câble d'alimentation des gradateurs (secteur-gradateur).
La longueur du câble de télécommande (pupitre-gradateur).

Rideaux - Tapis de danse :
Les rideaux s'utilisent exclusivement en intérieur.
Il est interdit de les coudre et d'utiliser des adhésifs sur les rideaux, utiliser des pinces scpéciales.
Les tapis de danse sont fragiles, utilisez de l'adhésif spécial «tapis de danse».
N'oubliez pas de **les nettoyer avant de les rouler.**

RIDEAUX TAPIS DE DANSE	Prix net /Jour / Euros	valeur de remplacement
pendrillons velours chopin M1 2,70m * 4,00m Ht	10,00 €	277,00 €
pendrillons velours chopin M1 1,30m * 4,00m Ht	5,00 €	138,00 €
pendrillons velours chopin M1 2,70m * 6,10m Ht	18,00 €	416,00 €
pendrillons velours chopin M1 1,30m * 6,10m Ht	9,00 €	208,00 €
frise velours chopin M1 9,70* 1,00m Ht	8,00 €	348,00 €
frise velours chopin M1 12,00m * 1,00m Ht	8,00 €	392,00 €
tapis de danse noir (9 m * 1,50 m) (le rouleau)	11,00 €	270,00 €

PUPITRE MANUEL ET A MEMOIRE		
pupitre à mémoire Avab Presto 60 circuits DMX 512 / lampe de régie	80,00 €	5 640,00 €
pupitre à mémoire et manuel ADB Cantor 24/96 circuits/ DMX 512 / lampe de régie	65,00 €	5 350,00 €
pupitre à mémoire et manuel ADB Domino 24/48 circuits/ DMX 512 / lampe de régie	45,00 €	2610,00 €
pupitre à mémoire et manuel ADB Maxim 12/24 circuits/ DMX 512 / lampe de régie	35,00 €	2 674,00 €

GRADATEURS

gradateur RVE, 24 * 3kw / DMX 512 / 0-10v soca/câble alim P17-125 A / épanoui 10m	35,00 €	6 430,00 €
gradateur ADB 24 * 3kw / DMX 512 alim P17-125 A / épanoui 10m	45,00 €	10 117,00 €
gradateur ADB 12 * 3Kw / DMX 512 / câble alim P17-63 A / épanoui 10m	25,00 €	5 200,00 €
pupitre RVE stagger 6 * 2kw / DMX 512 / câble d'alimentation P17-32 A / épanoui **(monophasé à la demande)**	15,00 €	950,00 €

CABLAGE LUMIERE / ARMOIRE ELECTRIQUE

prolongateur / 10m - 16 A	0,50 €	55,00 €
multipaire 15m / 6 paires	4,00 €	470,00 €
doublettes / 1m - 16 A	0,50 €	51,00 €
câble d'alimentation sur touret épanoui / 5 * 10mm2 / 25m sur touret / 40A max	8,00 €	180,00 €
câble d'alimentation sur touret épanoui / 5 * 16mm2 / 40m sur touret / 60A max	12,00 €	374,00 €
câble d'alimentation sur touret épanoui / 5 * 25mm2 / 40m sur touret / 125A max	15,00 €	581,00 €
câble d'alimentation P17 - 32 A épanoui 10m	5,00 €	130,00 €
câble d'alimentation P17 - 63 A épanoui 10m	5,00 €	135,00 €
câble d'alimentation P17 - 125 A épanoui 10m	5,00 €	290,00 €
prolongateur P17 32A / 10m	5,00 €	140,00 €
prolongateur P17 63A / 10m	5,00 €	170,00 €
prolongateur P17 125A / 10m	5,00 €	455,00 €
armoire 3 * 125 A / 30mA sortie sur P17: (1 * 125A + 2 * 63A + 6 PC * 16A) + alimentation	24,00 €	3280,00 €
armoire 3 * 63 A / 30mA sorties sur P17:(2 * 63A + 1 * 32A + 6 PC * 16A) + alimentation	18,00 €	1050,00 €

CABLAGE DMX 512

câble télécommande DMX 512 - 5 broches de 1m	3,00 €	40,00 €
câble télécommande DMX 512 - 5 broches de 5m	3,00 €	48,00 €
câble télécommande DMX 512 - 5 broches de 10m	3,00 €	56,00 €
touret DMX 512 - 30 m	5,00 €	95,00 €
touret DMX 512 - 50 m	5,00 €	135,00 €





LUMIERE- MACHINES EFFETS - CONSOMMABLES

PROJECTEURS DE THEATRE	Prix net / Jour / euros	valeur de remplacement
projecteur de théâtre PC 2000w ADB - lentille claire	8,00 €	540,00 €
projecteur de théâtre PC 1000w Scénélux - lentille claire	4,00 €	250,00 €
projecteur de théâtre 1000w Strand - lentille martelée	4,00 €	250,00 €
projecteur de théâtre PC 650w Scénélux - lentille claire	4,00 €	150,00 €
projecteur de théâtre 650w Strand DTS / ADB - lentille martelée	4,00 €	150,00 €
projecteur oxo multipars 575w	5,00 €	118,00 €
PAR 64 1000w	3,00 €	50,00 €
Barres de 6 PARS 64 courts	20,00 €	308,00 €
PAR 36 (F1) 30w/6v	2,00 €	18,00 €
PAR 30 100w / 220v	2,00 €	17,00 €
cyclïode asymétrique 1000w ADB	5,00 €	375,00 €
cyclïode asymétrique1000w SELECON	5,00 €	325,00 €
MX 500w (quartz)	3,00 €	35,00 €
découpe courte 800w ADB 22° / 50° warp	8,00 €	815,00 €
découpe courte 1000w ADB 15° / 42° DW 104	8,00 €	820,00 €
découpe courte 1000w ADB 15° / 38° DW 105	8,00 €	820,00 €
découpe courte 2000w Juliat 714s	8,00 €	1 200,00 €
Mini brute (2 * 110v/650w) faisceau large	3,00 €	110,00 €
rampe T10 (10 dichroïques 75w/24v)	4,00 €	155,00 €
rampe 6 * 120w	4,00 €	180,00 €
rampe fluorescent SOLO PRO MK2 DMX 512 (tube lumière du jour ou lumière noire)	6,00 €	510,00 €

PROJECTEUR ECLAIRAGE DECORATION

découpe mini-mole BT 24v / 90w transformateur incorporé	3,00 €	230,00 €
lumière noire 125w	4,00 €	350,00 €
guirlandes lumineuses 25 m - 50 lampes de 15 w	7,00 €	146,00 €

ACCESSOIRES PROJECTEURS

porte gobo ADB DW	1,00 €	18,00 €
iris ADB DW	2,00 €	125,00 €
iris/ porte gobo ADB warp	3,00 €	186,00 €

PROJECTEUR DE POURSUITE

poursuite 400w Scénélux + pied + fly	25,00 €	2 500,00 €
poursuite HMI 575w Scénélux + pied + fly	35,00 €	3 500,00 €

MACHINES ET EFFETS

stroboscope 1500w DTS DMX 512	20,00 €	354,00 €
machine à fumée magnum Pro 2000 martin DMX 512 + produit à fumée	45,00 €	491,00 €

CONSOMMABLES

gélatine pour projecteur	0,50 €	
adhésif tapis de danse	5,00 €	

PIEDS ET ACCESSOIRES

pieds parapluie Crémer CMU: 10kg / Ht: 2,50m	4,00 €	20,00 €
pieds parapluie Crémer CMU: 40kg / Ht: 3,00m	4,00 €	25,00 €
pieds parapluie Manfroto CMU: 10kg / Ht: 3,50m	4,00 €	102,00 €
pieds parapluie Cinéma CMU: 30kg / Ht: 3,50m	4,00 €	95,00 €
pieds parapluie S04 Acier CMU: 60kg / Ht: 2,50m / 3,50m	4,00 €	25,00 €
rallonge pieds S04	1,00 €	42,00 €
barres de couplages 2 L: 1m	1,00 €	30,00 €
barres de couplages 4 L: 1,5m	1,00 €	35,00 €
platines de sol pour projecteur 300*300	1,00 €	30,00 €







SONORISATION

Utilisation :
Restituez le matériel comme on vous le livre sous peine de le faire au retour.
Les lois, décrets et normes en vigueur doivent être respectées pour toute installation.
Les chargements, montage et démontage **doivent être obligatoirement réalisés par du personnel compétent dûment habilité**.

Le matériel de sonorisation proposé répond exclusivement à une utilisation de type conférence ou diffusion dans le cadre d'un spectacle de nature théâtrale.

Toute installation électrique provisoire devra être réalisée **par un technicien compétent et dûment habilité.**
Elle devra être contrôlée par un organisme agréé.
Le technicien utilisateur devra **impérativement** se présenter pour le retrait et la restitution du matériel.
La mise en service et l'extinction d'un système de sonorisation suit un processus très précis.

TABLE DE MIXAGE		Prix Net / Jour / Euros	valeur de remplacement
console Crest XR20 12/4/2		40,00 €	2 900,00 €
console Midas venice 240 16/4/2		40,00 €	4066,00 €
console Mackie VLZPRO 10/2		20,00 €	672,00 €
console Yamaha MG//FX 12/2/2		20,00 €	585,00 €
AMPLIFICATEURS			
amplificateur stéréo Martin MA 1400 2 * 400 w sous 8 ohms		15,00 €	1 650,00 €
SYSTEME DE DIFFUSION			
enceinte Martin F8 150W / 93dB/1w/1m/ 8ohms	l'unité	12,00 €	660,00 €
enceinte Martin F12 300W / 97dB/1w/1m/ 8ohms	l'unité	24,00 €	1 170,00 €
Enceinte Martin Sub basse S15 + filtre Martin Audio F12 // S15	l'unité	40,00 €	3 947,00 €
PERIPHERIQUES AUDIO			
platine stéréo Tascam CD 01 pro auto-cue et auto-pause		10,00 €	1236,00 €
platine mini disc stéréo Tascam MD 350 auto-cue		10,00 €	1 270,00 €
platine cassette stéréo Tascam 202MK3		10,00 €	930,00 €
boîte de direct /DI		8,00 €	160,00 €
MICRO			
micro UHF Shure SLX - SM 58 - main (piles non fournies)		25,00 €	1 700,00 €
micro dynamique : nous consulter		5,00 €	155,00 €
micro statique : nous consulter		10,00 €	390,00 €

CABLAGE AUDIO

prolongateur HP speakon 10 m	0,50 €	31,51 €
adaptateur speakon	0,50 €	4,55 €
prolongateur micro XLR - 10 m	0,50 €	28,00 €
multipaire 8 paires XLR - 25 m	5,00 €	563,00 €
multipaire 16 entrées 4 sorties XLR - 30 m	7,00 €	850,00 €

ACCESSOIRES

perchette micro	0,50 €	47,00 €
pied de sol perchette	0,50 €	65,00 €
pied enceinte	2,00 €	245,00 €

Le matériel de sonorisation proposé répond exclusivement à une utilisation de type conférence ou diffusion dans le cadre d'un spectacle vivant.
Pour une autre utilisation, nous consulter.



MODE D'EMPLOI DU SERVICE DE LOCATION - TARIFS DEGRESSIFS

Selon le nombre de jours de location, les tarifs dégressifs seront appliqués suivant la grille ci-dessous :
Ex : la location pendant 5 jours, multipliez le prix journée par 1,5.

Nb jours	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Coeff.	1	1	1	1,5	1,5	1,5	2	2	2	2,5	2,5	2,5	3	3	3
Nb jours	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Coeff.	3	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	4	4	4	4	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5

BAREME DES TRANSPORTS

Livraison Poids Lourd	Prix du Km	1.50 €
Livraison Véhicule Léger	Prix du Km	1.00 €

BAREME DES TECHNICIENS

Technicien	Prix journée	150 €

Notes particulières :
Les tarifs de location de la scène extérieure incluent l'intervention de deux techniciens.
Il est indispensable d'avoir du personnel supplémentaire pour les montages et démontages.

Deux possibilités :

- le locataire fournit le personnel nécessaire,
- l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord facture du personnel supplémentaire.

Personnel supplémentaire nécessaire pour le montage :

SCENE	De 6 m² à 36m²	2 manutentionnaires
	> 48m²	4 manutentionnaires
	> 72m²	6 manutentionnaires

AGENCE CULTURELLE DÉPARTEMENTALE DORDOGNE-PÉRIGORD

RÈGLEMENT DU PÔLE DE RESSOURCES SCÉNIQUES

Art 1 - Les prestations offertes par le Pôle de Ressources Scéniques sont accessibles à tous les clients à jour de leurs facturations.

Art 2 - Les réservations s'effectuent au moins 1 mois à l'avance par écrit en précisant :
• Le nom et n° de Tel de la personne qui prendra en charge le matériel
• Le matériel souhaité (voir Tarifs)
• La date d'enlèvement (de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi)
• La date de retour (de 8h30 à 12h00 du lundi au vendredi)
• Le lieu de livraison si nécessaire

Art 3 - La réservation est considérée ferme à réception de l'Avis de mise à disposition / Devis signé par le client. Sa durée de validité est de 15 jours, au delà de cette limite le matériel n'est plus réservé.

Art 4 - Toute annulation déclarée 72 H avant la date de mise à disposition sera facturée égale au montant de l'Avis de mise à disposition / Devis.

Art 5 - Tout retard dans la restitution du matériel est facturé jusqu'au jour de son retour.

Art 6 - En cas d'accident corporel ou matériel dû à un branchement défectueux ou à une mauvaise utilisation du matériel la responsabilité du Pôle de Ressources Scéniques est entièrement dégagée, les appareils étant contrôlés avant chaque sortie.

Art 7- En cas de non restitution, de sinistre ou de détérioration, le client s'engage à rembourser soit le prix de la réparation soit le montant de la valeur à neuf des équipements rendus hors d'usage.
Il reconnaît avoir pris à cet effet les garanties d'assurance couvrant tous les risques de sinistres (vol, casse, incendie..) et responsabilité civile y compris pour le transport.

Art 8 - Dans le cas d'une location, le transport, la manutention lors de l'enlèvement et de la restitution, la mise en œuvre, reste à la charge du client.
Le matériel doit être impérativement retiré et restitué par la personne chargée de la manipulation et de constater le bon état du matériel .
• Le Pôle de Ressources scéniques se réserve le droit de refuser la location si le véhicule ne présente pas toutes les garanties nécessaires.
• Le pôle de ressources scéniques se réserve le droit de refuser ou modifier le matériel si le manipulateur ne présente pas toutes les garanties nécessaires.

Art 9 - Dans le cas d'une location de matériel avec assistance technique, le client devra se couvrir des risques et assumer ses responsabilités d'organisateur.
• Le client doit organiser la prise en charge des lieux de son événement de telle sorte que le Service de Location dispose d'un temps suffisant pour ses installations.
• La manutention lors du déchargement et chargement entre les véhicules et le lieu de l'événement reste à la charge du client.
• Dans le cas où le client fournit de la main d'œuvre , le personnel sera sous sa responsabilité.
• Dans le domaine de l'énergie, le courant fourni devra être livré sous la forme demandée et dans les normes de sécurité.
• Dans le domaine des structures scéniques, (échafaudage, scène, pont lumière…), le client devra s'assurer que la mise en place offre véritablement le niveau de sécurité exigible par les commissions de sécurité.
• Le Pôle de Ressources Scéniques se réserve le droit d'imposer au client des moyens techniques ou de personnel, si ceux fournis ne sont pas réglementaires.

Art 10 - Les prestations sont payables à réception de la facture . La signature de l'Avis de mise à disposition / Devis entraîne automatiquement l'application de ce règlement.

PAIEMENT : celui-ci s'effectuera à réception de la facture à l'ordre du Trésor Public et sera adressé à :

Agence Culturelle Départementale Dordogne-Périgord
Espace culturel François Mitterrand
2, place Hoche - 24000 PÉRIGUEUX